



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE! ...

REUNION PUBLIQUE : JEUDI 20 JUIN à 19h

- Salle Simone Veil - Sauveterre de Guyenne -

Madame, Monsieur,

Le numérique est de plus en plus présent dans notre quotidien, et les besoins en débit ne cessent d'augmenter. Afin de ne laisser personne à l'écart de cette révolution numérique, le Département de la Gironde, les Communautés de communes et d'agglomération et leurs partenaires, s'engagent afin que tous les territoires, même les plus isolés, accèdent au Très Haut Débit.

C'est le sens du projet Gironde Haut Méga, porté par le syndicat mixte Gironde Numérique. Il s'agit de déployer un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) pour l'ensemble des Girondines et des Girondins d'ici 2024 (hors Bordeaux Métropole et Ville de Libourne).

Les travaux ont commencé et vont se dérouler en 3 phases de 2 ans.

► **Votre secteur est concerné par la 1^{ère} phase, et votre logement ou votre entreprise devrait être raccordable à la fibre optique avant fin 2019.**

Aussi, afin de vous présenter le calendrier et l'organisation des travaux, nous vous invitons à nous retrouver le

JEUDI 20 JUIN À 19H

Salle Simone Veil, Sauveterre-de-Guyenne

« Nous sommes mobilisés autour d'un objectif, permettre à tous d'accéder au Très Haut Débit. C'est un enjeu majeur d'équité et de solidarité territoriale. »

Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde - **Matthieu Rouveyre**, Vice-Président du Département chargé de la citoyenneté, relations avec les usagers, communication et accès numériques - **Pierre Ducout**, Président de Gironde Numérique - **Guy Moreno et Marie-Claude Agullana**, Conseillers départementaux du canton de l'Entre-deux-mers - **Bernard Castagnet et Christelle Guionie**, Conseillers départementaux du canton du Réolais et des Bastides - **Yves d'Amécourt**, Président de la Communauté des communes rurales de l'Entre-Deux-Mers et Maire de Sauveterre de Guyenne - **Dominique Gorioux**, Maire de Coutures - **Bernard Longa-Dalla**, Maire de Dieulivol - **Joël Le Houarner**, Maire du Puy - **Lucien Kergeffroy**, Maire de Sainte-Gemme - **Jean-Paul Poujon**, Maire de Saint-Martin-de-Lerm - **Marise Cheyrou**, Maire de Saint-Sulpice-de-Guilleraques - **Richard Pezat**, Maire de Targon - **Colin Sheriffs**, Maire de Saint-Laurent-du-Bois.

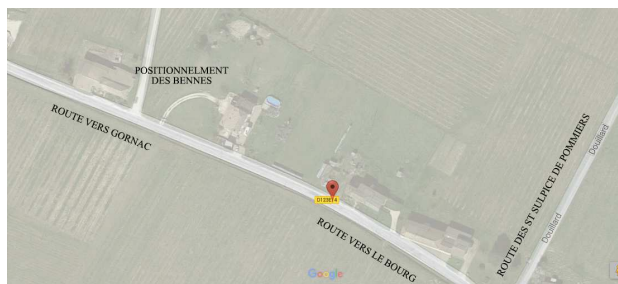
► Pour connaître le calendrier de déploiement ou pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur girondehautmega.fr

POSITIONNEMENT DE LA BENNE TOUT VENANT

Une benne à l'usage des déchets tout-venant sera
positionnée chez M. le Maire (4 LD La Fontaine) :

les 22 et 23 juin 2019

(ouverture portail 10h—18h)



TARIF LOCATION SALLE DES FETES

- Particuliers, administrés résidants sur la commune **85 €/week-end**
- Particuliers, administrés de la commune qui ne résident pas sur la commune. **85 €/week-end**
- Particuliers utilisateurs extérieurs à la commune. **250 €/week-end**
- Location journalière. **HORS WEEKEND**
(à compter de 9 h00 jusqu'à 17h 00) **50 €**
- Location soirée, **HORS WEEKEND**
(à compter de 17 h 00 jusqu'au lendemain 9 h 00.) **50 €**

VOUS AVEZ ENVIE DE CRÉER UNE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE (BELOTE, SCRABBLE, RANDONNEE, CINE ou autre), n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec grand plaisir que l'on vous aidera à la mettre en place.



UN LIVRE SUR ST LAURENT DU BOIS ...

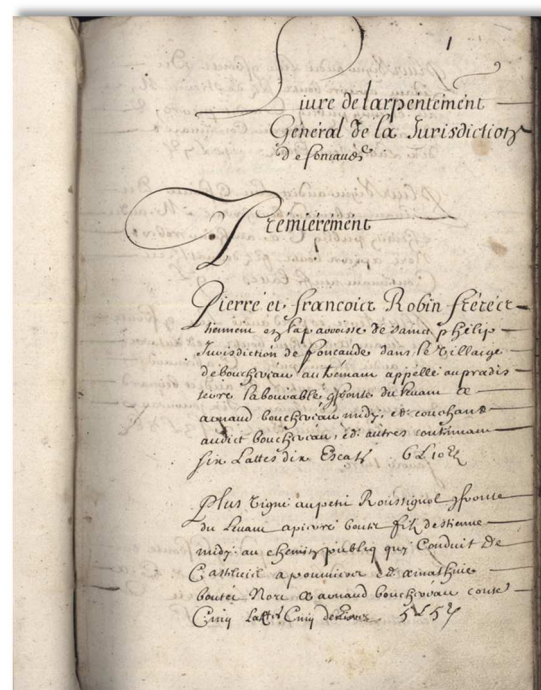
Dans le cadre de la préparation du livre sur l'histoire de Saint-Laurent-du-Bois, je suis à la recherche du registre d'arpentement de la paroisse de 1672 (comportant 321 feuillets) et de celui de 1726 (comportant 47 feuillets).

Si vous êtes en possession de l'un ou de l'autre de ces documents, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : jean-claude.huguet43@orange.fr

Le contenu des registres peut se présenter comme ci-contre:

En vous remerciant, par avance, pour votre aide éventuelle.

Jean-Claude Huguet, historien de l'ASPECTS



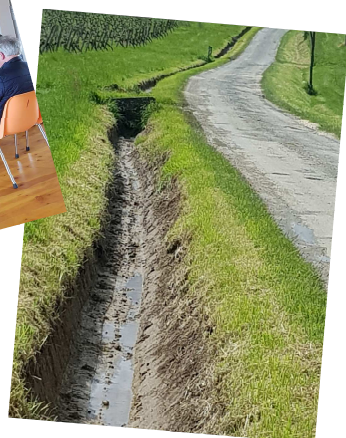
*Photo d'une partie de l'équipe
ASPECTS venue à la mairie faire les
recherches dans nos archives au
mois de mai*



A.S.P.E.C.T.S.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement
des Cadillacais, Targonnais et Sauveterrois

ST LAURENT DU BOIS en images depuis mars 2019

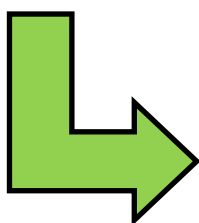


Photos : Réunion des Maires du Canton avec le Département, Atelier numérique, Tables rondes de l'école avec une peau neuve, Atelier PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), Portails de l'église repeints, Curage de fossés sur la route communale Fillon en préparation des travaux importants de juillet, Commémoration du 8 mai).

St Laurent du Bois a été mis à l'honneur comme village pionnier lors d'un tournage vidéo pour promouvoir le contrat de développement des énergies thermiques renouvelables mis en place par le Conseil Départemental. Pour visionner la vidéo, il suffit de taper St Laurent du Bois dans You Tube.

C'EST TRISTE ...

Le mois de juin sera marqué par le vol de la remorque communale mais aussi par un travail « gâché ». Les photos parlent d'elles mêmes. Merci, quand même, à nos deux agents (Alain et Katia) pour le soin qu'ils apportent à améliorer notre cadre de vie ainsi qu'à M. Claude Joumes pour son aide à ré-enherber l'arrière de la salle.



MERCI AUSSI A :



Réné DAFRÉ pour son aide à souder les platines des nouvelles roues gonflables sur nos chariots qui stockent les tables de la salle de fêtes afin de préserver le parquet.



Marie Martine UTIEL qui se rend disponible tous les ans pour nous aider avec nos plantations dans l'objectif d'embellir le bourg



L'ABATTAGE DES ARBRES DANS LA COUR DE L'ECOLE

Suite à un danger imminent et grâce aux conseils du paysagiste du CAUE, il a été décidé à contre cœur de couper tous les arbres dans la cour de l'école. Le même jour, quand nous avons coupé les arbres, un arbre est tombé dans la cour de l'école Jules-Ferry de Bessens, dans le Tarn-et-Garonne, en pleine récréation. Deux petits garçons âgés de 7 et 8 ans sont restés coincés deux heures.

RESULTATS ELECTIONS EUROPEENES 2019

ST LAURENT DU BOIS

	Total	Inscrits (%)	Votants (%)
Inscrits	200		
Abstentions	76	38	
Votants	124	62	
Nuls	4	2	3,23
Exprimés	118	59	95,16
Blancs	2	1	1,61

Jordan Bardella (RN)	20.34%	(24 votes)
Nathalie Loiseau (LREM)	18.64%	(22 votes)
Yannick Jadot (EELV)	14.41%	(17 votes)
François- Xavier Bellamy (LR)	11.02%	(13 votes)
Manon Aubry (LFI)	8.47%	(10 votes)
Benoît HAMON (GEN)	3.39%	(4 votes)
Raphaël Glucksmann (PS)	3.39%	(4 votes)
Dominique Bourg (ECOLOs)	3.39%	(4 votes)
Jean-Christophe Lagarde (UDI)	3.39%	(4 votes)
Hélène Thouy (PA)	3.39%	(4 votes)
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	2.54%	(3 votes)
Nathalie Arthaud (LO)	2.54%	(3 votes)
Francis Lalanne (AJ)	2.54%	(3 votes)
Florian Philippot (LP)	1.69%	(2 votes)
François Asselineau (UPR)	0.85%	(1 vote)
Autres personnes/parties	0%	(0 vote)

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

RDV à la mairie avec votre carte identité et un justificatif de domicile si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune



DECHETTERIE ET SACS POUBELLES

Les sacs poubelles pour 2019 sont disponibles à la mairie.

Nous vous rappelons que notre commune **dépend de la déchetterie de LANGON** et non pas celle de Sauveterre de Guyenne.



FINANCES COMMUNALES 2019

En avril, votre Conseil Municipal a voté le Budget prévisionnel 2019 et analysé les dépenses faites en 2018. L'objectif, à la fin de chaque année est d'avoir plus de recettes que de charges/dépenses courantes, ce qui permet de mettre de « l'argent de côté » et qui donne la possibilité de faire des investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune (ex. la sécurisation de la route départementale, la réfection d'une route communale). Fin 2018, le montant « restant » était de 69 446.36 €. Même si ce montant paraît important, il est vite dépensé (exemple réparation de la route communale vers St Sulpice de Pommier: 50 000 €). Dans le cas où ce montant « restant » n'est pas dépensé, il reste bien sûr disponible pour les futurs investissements.

En se projetant sur la fin 2019, une fois que les subventions pour le projet TEPCV salle des fêtes, chauffage, panneaux solaires ainsi que la récupération de TVA pour ce même projet seraient versées, la commune devrait avoir une capacité à financer des investissements, à hauteur de 420 000 €, pour les années à venir.

Cependant, ce montant n'est pas uniquement lié à l'argent « mis de côté » car en 2017, le Conseil Municipal a décidé de contracter un emprunt de 300 000€ à un taux fixe de 1.24% (durée 15ans). Cette décision a été prise pour éviter des problèmes de trésorerie en attendant le versement des subventions après travaux mais aussi en se projetant dans le besoin de financement des projets à venir; en raison également des taux d'emprunt bas et de certains emprunts en cours qui s'arrêtent prochainement. En quelque sorte, la commune est une entreprise, faisant de la gestion, voire de la spéculation financière!

POINT IMPOSITIONS 2019

Lors du vote du budget prévisionnel 2019, le Conseil a délibéré en faveur d'une augmentation de 1% des impôts locaux. En dehors des années 2012 et 2016, cette augmentation n'a jamais été aussi basse!



Pour tous les investissements, la commune cherche des subventions pour diminuer le reste à charge de la commune. Un exemple est le projet TEPCV de la salle des fêtes etc. (coût final du projet: 570 221.86 € HT) qui a pu être subventionné à hauteur d'environ 75%. Ce taux de subvention est quand même assez exceptionnel ! Mais il nous a permis de faire les travaux sans augmenter les impôts d'une façon inhabituelle, nous l'avons même réduite ! Voici pour votre information un tableau récapitulatif des augmentations votées ces dix dernières années:

	Taxe d'Habitation	Taxe foncière (bâtie)	Taxe foncière (non bâtie)
2008	5%	5%	5%
2009	5%	5%	5%
2010	2%	2%	2%
2011	3%	3%	3%
2012	0%	0%	0%
2013	2%	0%	2%
2014	2%	2%	2%
2015	3%	3%	3%
2016	0%	0%	0%
2017	2%	2%	2%
2018	2,5%	2,5%	2,5%
2019	1%	1%	1%

POINT AMENAGEMENT DU BOURG

ETUDE AMENAGEMENT DU BOURG

Suite à la réunion publique, plusieurs réunions de pilotage ont eu lieu avec le département, la commune, le CAUE et le bureau d'étude. L'objectif de ces réunions est de programmer les travaux d'aménagement et leur financement / subventionnement pour les 4 années à venir. Une prochaine réunion du comité de pilotage est prévue pour le mardi 18 juin. A l'issue de l'étude, une réunion publique aura lieu en septembre pour vous présenter les conclusions.



SIGNATURE CONVENTION - EPF (Etablissement Public Foncier)



Cette convention permet à la commune d'étudier, de négocier et d'acquérir éventuellement les bâtiments dans le bourg, avec l'objectif de mieux maîtriser le foncier de la commune et d'éviter les maisons vacantes. Ceci permet à la commune d'avoir un avancement de trésorerie pour pouvoir démarrer des projets de réhabilitation (création de logements communaux par exemple) jusqu'à ce que le projet devienne viable financièrement.

INSTAURATION D'UN DROIT DE PREMPTION

Toujours dans l'objectif de mieux maîtriser le foncier de la commune, celle-ci a instauré un droit de préemption sur la partie Bourg de St Laurent du Bois.

REVISION CARTE COMMUNALE

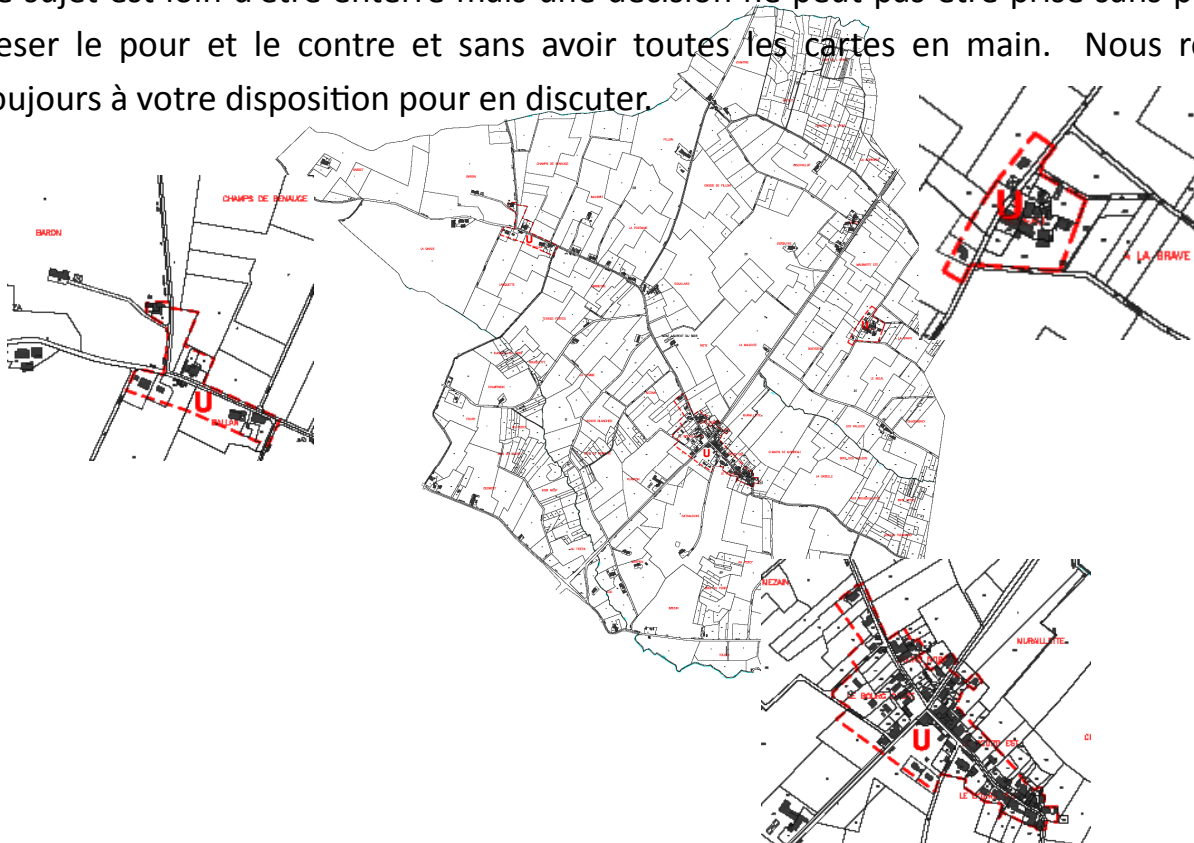
C'est un sujet complexe avec plusieurs facteurs qui doivent être pris en compte. Une révision de la carte communale (coût environ 15000 € - durée d'étude 18 mois) signifie une remise totale à zéro des zones de la commune urbanisables aujourd'hui .

En plus, l'état donne uniquement son autorisation pour densifier les bourgs mais l'emplacement de Saint Laurent du Bois, en haut de la crête semblerait être un frein dans son développement en raison d'un impact paysager éventuel.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), un document qui donne les directives à suivre d'ici 2035 pour toutes les communes du Sud Gironde en termes d'urbanisme (quotas, taille des terrains à bâtir, typologie de chaque commune) a été arrêté par les élus du Sud Gironde cette semaine. Il sera définitivement approuvé en janvier 2020 après consultation des PPA (Personnes Publics Associés) et enquête publique.

Le Conseil souhaite s'assurer avant de se lancer dans une révision éventuelle de la carte communale que la commune ne se trouvera pas dans une situation perdante avec moins de terrains à bâtir par rapport à ce qui est possible aujourd'hui. Elle ne veut pas aussi faire une dépense importante pour avoir peu d'axes de développement à la fin de la révision.

Ce sujet est loin d'être enterré mais une décision ne peut pas être prise sans pouvoir peser le pour et le contre et sans avoir toutes les cartes en main. Nous restons toujours à votre disposition pour en discuter.





RAPPEL REPAS COMMUNAL

- SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 -

Nous comptons sur votre présence.



NAISSANCE

- Félicitations à Vanessa MERCADIER et Jérôme CHOUCOUTOU pour la naissance de leur fils Mael le 14 mai 2019 -

RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE

Mardi 8h - 15h

Jeudi 8h - 18h

En cas d'urgence, vous pouvez contacter

M. le Maire au 06 66 55 11 22.



Tel : 05 56 76 40 61 - Tel urgence: 06 76 63 77 33

E.mail: mairie.stlaurentdubois@orange.fr

Créer, développer mon entreprise

• Un accompagnement gratuit près de chez vous !

- ✓ Je veux **créer** mon entreprise
- ✓ Je veux **développer** mon entreprise
- ✓ J'ai besoin de **financements** pour mon projet
- ✓ Je veux une aide pour mon **réseau d'acteurs économiques**

▲ Qui contacter ?

ESPACE INFO ENTREPRENDRE

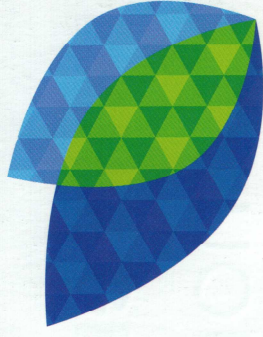
05.56.23.95.17 / entreprendre@coeurentre2mers.com

20 bis Grand Rue à Targon

Pour en savoir plus

www.coeurentre2mers.com

- Transmission
- Reprise
- Prévisionnel
- Business plan
- Formalités
- Statut juridique



Les permanences près de chez vous Sur rendez-vous uniquement

▲ Créon

Communauté de Communes du Créonnais
tél 05.57.34.57.03

▲ Latresne

Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers
tél 05.56.20.83.60

▲ Targon

Siège de l'Espace Info Entreprendre
tél 05.56.23.95.17

▲ Sainte Eulalie

Mairie de Sainte Eulalie
tél 05.56.06.05.59

▲ Sauveterre de Guyenne

Communauté de Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers
tél 05.56.71.81.76

▲ Tresses

Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais
tél 05.57.34.26.37



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
ESPACE INFO ENTREPRENDRE

Qui contacter ?

ESPACE INFO ENTREPRENDRE

05.56.23.95.17 / entreprendre@coeurentre2mers.com

20 bis Grand Rue à Targon

Pour en savoir plus : www.coeurentre2mers.com

